



Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 024-200040392-20221124-DD2022_124-DE

Espaces Nourriciers Transitoires du quartier de Chamiers

— appel à projets 2023 —

Dépôt des candidatures
d'ici le 1^{er} décembre 2022

Demande de renseignements : Julie ANDRAUD – J.andraud@grandperigueux.fr – 06.21.98.05.43

CONTEXTE DE L'APPEL À PROJETS.....	3
AMBITION & OBJECTIFS DU PROJET.....	4
ATTENDUS DE LA PROPOSITION.....	5
CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS ET MOYENS MIS À DISPOSITION	8
CONTENU DU PROJET & CRITÈRES DE SÉLECTION.....	9

CONTEXTE DE

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) a lancé un appel à manifestation d'intérêt « Quartiers fertiles ». Celui-ci entend favoriser le déploiement plus massif de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain et soutenir la « mise en culture » des quartiers.

C'est dans ce cadre qu'est né le projet de « **la Boucle Fert'Isle** ». Celui-ci repose sur l'idée que la culture de la terre est possible partout et par tous, et en particulier, dans les quartiers urbains.

Le projet s'appuie sur un consortium d'acteurs locaux impliqués que sont les Villes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers, le Pays de l'Isle en Périgord, l'association Camp'Us, l'association Interstices 24 et le Grand Périgueux. Chacun de ses acteurs est porteur d'une des composantes de « la Boucle Fert'Isle ».

Les défis que ce projet entend relever sont :

- > **Favoriser le partage et la convivialité.** Les espaces produits pourraient devenir des lieux de rassemblement festif ou d'évènement avec par exemple des fêtes de quartiers/voisinages, concerts, espace de culture, cinéma en plein air, d'exposition, vide grenier...
- > **Offrir un environnement plus sain et/ou plus écologique.** Les espaces concernés sont entourés d'immeubles d'habitat social et d'espaces publics souvent minéralisés. Les habitants n'ont pas d'espaces cultivés à disposition, cela offrirait un meilleur cadre de vie pour les habitants, leurs enfants et leurs familles.
- + **Permettre aux habitants la possibilité de devenir acteurs du projet** afin de répondre aux besoins locaux et contribuer concrètement à la préservation des ressources naturelles et à l'atténuation de l'impact du changement climatique.
- > **Changer le regard sur les quartiers prioritaires** par le renforcement de leur attractivité et l'engagement de leur transition écologique. En mettant en avant ce type de projet, le cadre de vie revient au premier plan. Ceci génère en effet un impact positif sur l'activité résidentielle des quartiers prioritaires.

Ce projet global tourné vers la promotion de l'agriculture urbaine a permis la **création d'espaces nourriciers transitoires sur une friche après démolition des logements du projet de renouvellement urbain du quartier de Chamiers**. Cette initiative a été portée par le Grand Périgueux et la ville de Coulounieix-Chamiers qui ont assuré la coordination et le financement du projet. Elle a été confiée à l'association l'Archipel des Transitions qui a nommé le projet « Jardin du Préau ».

Le présent cahier des charges concerne le lancement de l'acte 2 des espaces nourriciers et transitoires de Chamiers.

L'objectif reste le même que précédemment : faire (re)vivre des emprises transformées du fait d'importantes opérations de démolitions de logements et en attente de leur(s) prochaine(s) destination(s). Il s'agira de proposer un projet à même de requalifier le cadre de vie des habitants, le tout en créant une dynamique humaine et solidaire.

De fait, le Grand Périgueux et ses partenaires recherchent à nouveau **un acteur ou collectif associatif et/ou une structure de formation agricole** à même de **proposer et de gérer un projet de création et d'animation** des espaces nourriciers transitoires du quartier de Chamiers.

OBJECTIFS DES ESPACES NOURRICIERS ET TRANSITOIRES

Investir dans des projets profitables au plus grand nombre, promouvoir les activités dans les quartiers prioritaires, répondre aux besoins de la population présentes sont les raisons qui motivent l'aménagement des espaces nourriciers transitoires.

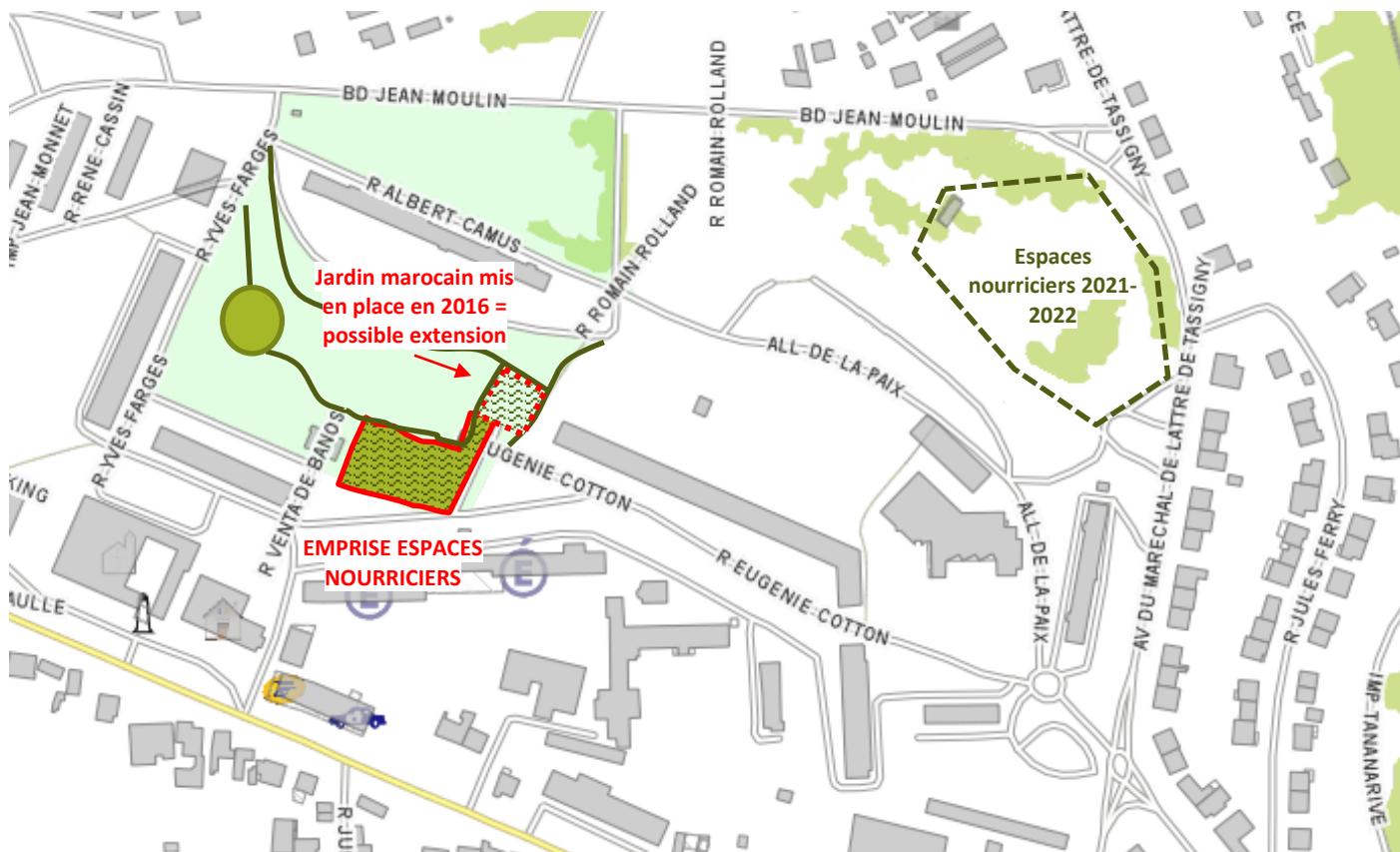
À la lumière de la crise actuelle que nous traversons et face au changement de paradigmes, les acteurs de « la Boucle Fert’Isle » trouvent un intérêt à (re)faire vivre et exploiter les espaces en attente en leur redonnant une valeur nourricière.



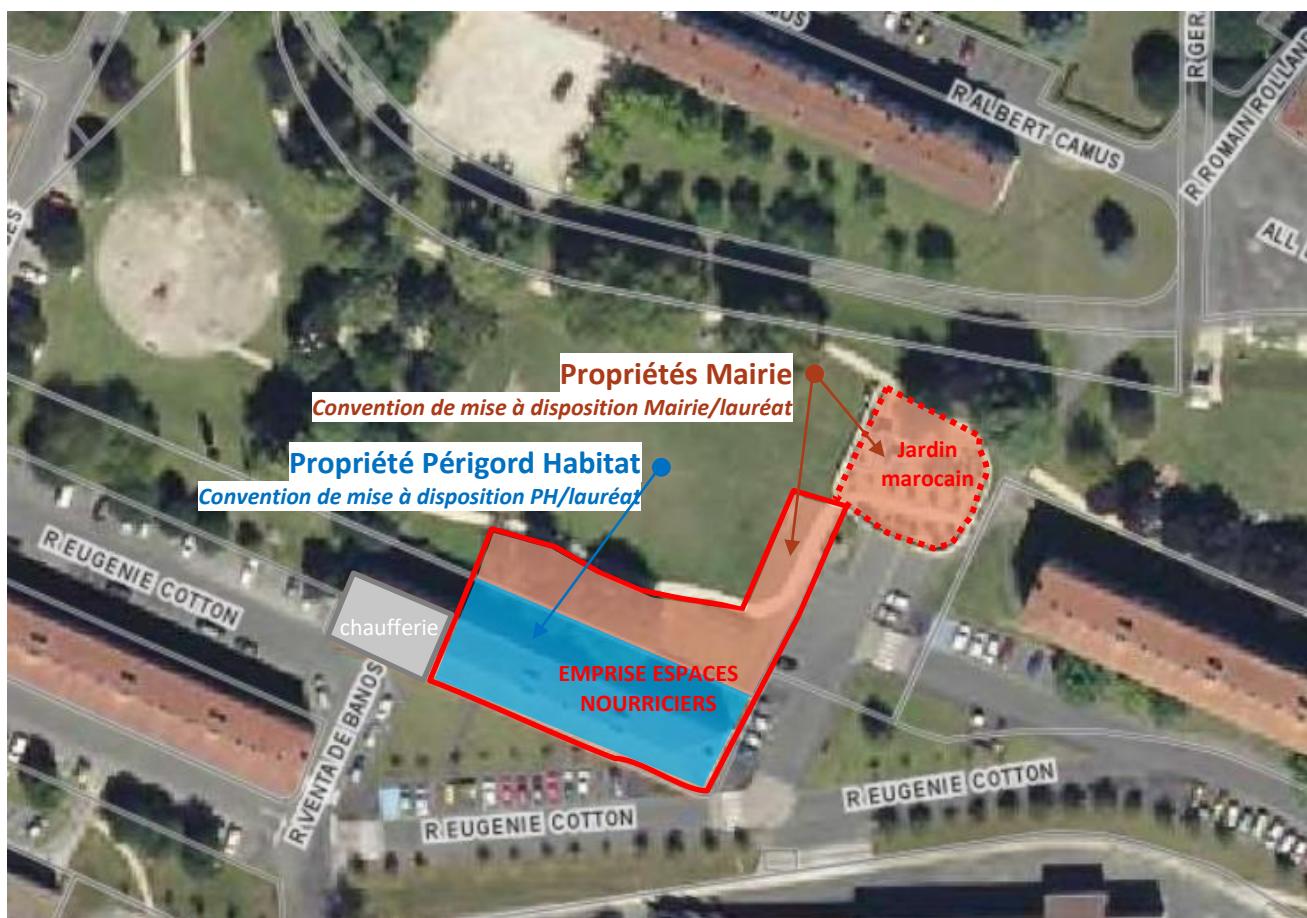
Les objectifs des espaces nourriciers transitoires sont de :

- Inclure les habitants à toutes les phases de la construction des projets pour favoriser leur **appropriation** et leur **implication**, dans une dynamique partenariale et un esprit de partage et de convivialité ;
- Tester le maintien sur site des espaces nourriciers : le nouveau lieu pressenti pour l'installation des espaces nourriciers permet d'envisager leur maintien à terme ; il s'agira donc de **mesurer la pertinence et les modalités concrètes d'un éventuel maintien sur site** ;
- Proposer un cadre pour des **actions de sensibilisation et d'initiation des habitants** aux pratiques **agricoles frugales et saines** (absence de produit phytosanitaire, économie des ressources en eau et énergie, économie de sols...) ou encore d'éducation à l'alimentation saine pour les habitants des quartiers et plus largement ;
- Favoriser des **échanges** et des **partages** intergénérationnels et interculturels autour d'un bien commun : la culture de la terre ;
- S'inscrire dans l'**économie circulaire** et favoriser l'activité urbaine positive (recyclage des effluents, compostage des déchets organiques, réutilisation de matériaux, technologies ajustées...) en s'appuyant sur les initiatives et les acteurs existants ;
- Susciter potentiellement des **vocations** (exploitation / animation / coordination des acteurs) à travers l'implication des acteurs de la formation (ex. Lycée agricole).

LOCALISATION DES NOUVEAUX ES



ZOOM SUR LE SITE DE PROJET ET SA DOMANIALITÉ



Le Jardin marocain localisé en accroche de l'emprise du projet peut être intégré comme potentiel d'extension des espaces nourriciers de Chamiers. Pour cela, une réunion spécifique sera organisée avec les services techniques de la Mairie de Coulounieix-Chamiers et le lauréat des espaces nourriciers de manière à spécifier les éventuels aménagements à opérer pour que la liaison soit possible (ex. arasement et/ou démolition d'un ou plusieurs murs d'enceinte).

À tout le moins, l'identité du Jardin marocain et sa philosophie générale devront être conservées et mises en valeur par les espaces nourriciers.

Voir bref rappel historique du lieu en annexe du présent.

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le



ID : 024-200040392-20221124-DD2022_124-DE

Les habitants sont la clé du projet de « Boucle Fert’Isle » et en particulier des espaces nourriciers transitoires de Chamiers. C'est grâce à leur implication et leur investissement que de tels projets sont des réussites.

Agiles et résolument créatifs, les acteurs associatifs et structures de formations sont à même de proposer des méthodes alternatives et sensibles pour impulser une nouvelle manière de coopérer. C'est pourquoi cet appel à projets est volontairement souple et permet une marge de manœuvre pour atteindre les objectifs.

Dans ce cadre, il est attendu une proposition **opérationnelle et partenariale** intégrant :

- / **Le concept imaginé** pour la création des espaces nourriciers transitoires
- / **La méthode envisagée pour la mobilisation des habitants et des partenaires dans la co-définition du projet** : avec quels habitants ? avec quels outils ? quelle appellation pour ces espaces ? quel plan de communication ? quels vecteurs de communication ? quels partenaires avec quelle finalité ? ... **L'idée ici est d'être suffisamment précis au stade de la candidature pour qu'une réelle coopération avec le Grand Périgueux et les partenaires soit possible et anticipée** avec la proposition d'une gouvernance dédiée au projet.
- / **Les modalités de création des espaces transitoires** : quels types de supports de culture ? quel montage (chantier participatif, éducatif...) ? quels vecteurs de sensibilisation ? quels liens avec les autres acteurs de la Boucle Fert’Isle et des acteurs qui pourraient rejoindre la dynamique collective ?...
- / **Les dispositions pour l'animation et l'entretien des cultures** : quelles prestations exactes ? quel calendrier d'animation (fréquence, type d'animation...) ? quelle articulation avec les habitants ? quelles modalités de valorisation de la récolte ?...
- / **Les modalités de travail envisagées avec un ou plusieurs acteurs de la formation du territoire** (ex. BUT Villes et territoires durables, BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux de la MFR ou encore Lycée agricole de Coulounieix-Chamiers) **selon des formats à proposer** (stage, projet tuteuré, ...).

Il semblerait a priori pertinent que les propositions émanent d'un collectif composé par exemple d'une ou plusieurs structures associatives accompagnées d'un acteur de la formation et/ou d'un sous-traitant, prestataire...

Si plusieurs options semblent possibles au porteur de projet, elles peuvent être décrites en mettant en avant les atouts/inconvénients de chacune. Elles pourront d'ailleurs donner lieu à un échange préalable à la décision finale.

L'aménagement des espaces nourriciers transitoires permettrait de créer les conditions d'une mutation réelle et durable dans le quartier en espérant un véritable changement d'image et de qualité de vie.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS ET MOYENS MIS A DISPOSITION

Calendrier

- 1^{er} décembre 2022 – 1^{er} décembre 2022 : Appel à projets
- Décembre 2022 : Analyse des projets par le Jury ad hoc
- Janvier 2023 : Communication du choix du lauréat

Moyens mis à disposition

- > L'emprise foncière dans les modalités définies précédemment par la biais d'une convention de mise à disposition entre le lauréat et les propriétaires (dont le modèle figure en annexe du présent)
- > **Un budget de 25.000€ pour l'année 2023.** Ce budget permettra de couvrir tout ou partie des dépenses liées à l'aménagement et l'animation des espaces interstitiels et transitoires (frais de personnel, d'animation, d'ingénierie, organisation des évènements et animations avec les habitants...) sachant que ce budget constitue une enveloppe maximale attribuée par le Grand Périgueux.
- > La Médiatrice de la Boucle Fert'Isle du Grand Périgueux comme relais et facilitatrice autant que de besoin.

Opportunités à saisir

En lien avec cette dernière, la possibilité de mobiliser le **partenariat local** pour :

- La communication avec le service Communication de la Mairie de Coulounieix-Chamiers ;
- La réalisation de structures éphémères pour la culture hors-sol avec les acteurs des ateliers solidaires et de l'outilthèque (association des Compagnons bâtisseurs, association 3S et association Emmaüs 24) ;
- La production d'intrants avec les services techniques de la Mairie de Coulounieix-Chamiers, le SMD3 ou encore le Conseil Citoyen de Chamiers et son projet Cham's Compost ;
- La création d'évènements artistiques et festifs avec la Compagnie Ouïe/Dire en résidence sur le quartier ;
- La mobilisation des habitants avec le Conseil citoyen de Chamiers, le Pôle Familles et le Pôle Jeunesse du Centre social Saint-Exupéry.

CONTENU DU PROJET & CRITÈRES DE SÉLECTION

Dossier de projet et modalités de dépôt

Il est attendu des porteurs de projets une description de leur intérêt et de leur motivation pour la présente démarche. Il est important d'expliciter la méthode envisagée ainsi que puis les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la réussite du projet.

Précisément, il est attendu une note détaillant :

- La mise en valeur de l'intérêt porté au projet (motivations, références similaires ...),
- Un point de vue sur les facteurs de réussite et les éventuelles difficultés qui pourraient entraver ou compliquer la mise en œuvre du projet (organisationnelles, techniques, partenariales, humaines, ...),
- La présentation de la structure ou des structures engagées (statut, responsable du projet, coordonnées...),
- Un descriptif détaillé de la méthode de travail (sur le volet pédagogie / mobilisation des habitants et sur le volet technique en explicitant les dispositions de culture envisagées) et du calendrier précis de réalisation (enrichir le texte avec des expérimentations menées ailleurs),
- Un descriptif des moyens dédiés au projet en étant force de proposition sur les aspects financiers, humains (organisation des employés/bénévoles vis-à-vis du projet) et matériels,
- Une présentation des partenariats envisagés et les axes visés.

Les dossiers seront à envoyer par voie dématérialisée à l'adresse suivante L.labrousse@grandperigueux.fr. La date-limite de dépôt des projets est fixée au **jeudi 1^{er} décembre 2022**. Tout dossier déposé postérieurement à cette date ou incomplet à partir de cette date sera considéré comme irrecevable.

Le choix du lauréat sera communiqué par courriel.

Critères de sélection du lauréat

Un Jury d'analyse des projets est constitué et composé des élus du Grand Périgueux en charge de la Politique de la Ville, de la Transition écologique et du Projet Alimentaire Territorial ainsi que de représentants de la commune de Coulounieix-Chamiers. Les Conseils Citoyens de Chamiers et de la Boucle de l'Isle seront également associés à la démarche et consultés pour avis.

Les projets répondant aux critères préalables d'éligibilité seront examinées par le Jury au regard des critères suivants :

- Adéquation du projet aux attendus : méthode participative et d'animation proposée, impact attendu pour les habitants en matière de qualité d'environnement, de lien social, prise en compte d'enjeux de développement durable, de pédagogie...
- Richesse du partenariat : la démarche doit reposer sur un partenariat fort et s'intégrer en synergie avec les autres projets de « la Boucle Fert'Isle »
- Qualité du plan de financement prévisionnel : précision des charges et des ressources, explication des coûts...

Histoire du lieu d'implantation des espaces nourriciers transitoires

Annexe 1 – BREF HISTORIQUE DE L'HISTOIRE DU LIEU

Le lieu accueillait jusqu'en 2021 32 logements locatifs sociaux. Construite en 1963, la résidence nommée Eter fut construite pour accueillir les familles rapatriées d'Algérie, suite à la fin de la guerre en 1962.

Le bâtiment était une copie conforme de la résidence Ebis située à l'Ouest du site ; celle-ci est conservée dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier de Chamiers.



Vue aérienne 1958 avant construction de la résidence Eter



Vue aérienne 1965 après construction de la résidence Eter

Cette tranche de l'histoire du quartier et de celle de la France peut éventuellement être un fil rouge pour l'aménagement des futurs espaces nourriciers.



Photo de Juillet 2016



Photo de Juillet 2022



Photo de Septembre 2022

annexe